

# SIPRI YEARBOOK 2017

Armaments,  
Disarmament and  
International  
Security

Résumé en français

## LE SIPRI YEARBOOK

Le *SIPRI Yearbook 2017* présente des données originales dans des domaines tels que les dépenses militaires mondiales, les transferts et la production d'armements, les forces nucléaires, les conflits armés et les opérations de paix, combinées à des analyses de pointe sur les aspects clés du contrôle des armements, de la paix et de la sécurité internationale. Publié depuis 1969, il est rédigé par des chercheurs du SIPRI et des experts invités.

Ceci est le résumé du *SIPRI Yearbook 2017*. Il propose un aperçu des données et analyses contenues dans l'annuaire.

### TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction. Sécurité internationale, armements et désarmement	1
<b>Partie I. Conflits armés et gestion des conflits, 2016</b>	
2. Conflits armés et processus de paix	2
3. Conflits armés et instabilité au Moyen-Orient et en Afrique du Nord	4
4. Sécurité européenne	6
5. Opérations de paix et gestion des conflits	7
<b>Partie II. Sécurité et développement, 2016</b>	
6. Développement et paix durables en lieux dangereux	9
7. Faire face aux crises : déplacements forcés en contextes fragiles	10
8. Explorer les liens entre changement climatique et conflits violents	11
<b>Partie III. Dépenses militaires et armements, 2016</b>	
9. Dépenses militaires	12
10. Transferts d'armes internationaux et évolutions de la production d'armements	14
11. Forces nucléaires mondiales	16
<b>Partie IV. Non-prolifération, maîtrise des armements et désarmement, 2016</b>	
12. Désarmement nucléaire, non-prolifération et contrôle des armes	18
13. Menaces chimiques et biologiques à la sécurité	20
14. Contrôle des armes classiques	21
15. Contrôles du double usage et du commerce des armes	22

Traduction : Danièle Fayer-Stern (GRIP)

ISSN : 2466-6734

ISBN : 978-2-87291-106-6

[www.sipriyearbook.org](http://www.sipriyearbook.org)

© SIPRI 2017

© GRIP 2017



# 1. INTRODUCTION. SÉCURITÉ INTERNATIONALE, ARMEMENTS ET DÉSARMEMENT

---

DAN SMITH

---

L'année 2016 présente globalement un équilibre entre évolutions négatives et maintien du fonctionnement du système international. Elle s'achève toutefois avec de sérieuses craintes de voir la balance pencher du côté négatif, et avec un malaise grandissant quant à la pérennité des éléments clés de l'architecture de sécurité internationale.

Les conflits au Moyen-Orient ont encore engendré des tragédies humanitaires et d'immenses flux de réfugiés, et des conflits violents se sont notamment poursuivis en Afrique, en Asie et, dans une moindre mesure, en Europe orientale. L'évolution du programme nucléaire nord-coréen a contribué à l'instabilité politique internationale, ce qui est potentiellement lourd de conséquences. Du côté positif, l'Accord de Paris sur le climat de 2015 est entré en vigueur en novembre 2016, l'accord nucléaire avec l'Iran de 2015 a connu un début de mise en œuvre, dans les temps, début 2016 ; et l'ONU a adopté une résolution visant à entamer en 2017 des négociations sur l'élimination des armes nucléaires. Le travail de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement social et économique international a également progressé. L'accord de paix en Colombie constitue quant à lui une contribution positive majeure au bilan de 2016.

Néanmoins, pratiquement tous les principaux indicateurs mondiaux de paix et de sécurité se sont détériorés : augmentation des dépenses militaires, du commerce des armes, de la violence des

conflits et avancées incessantes de la technologie militaire. Les accords et processus multilatéraux et bilatéraux de maîtrise des armes sont également en difficulté, surtout en raison de la détérioration des relations russo-américaines, ce qui soulève des questions d'intérêt mondial, voire même d'une importance historique. Les bénéfices des relations de paix qui prévalent depuis la Guerre froide ont-ils été inversés ? Le retour de la concurrence stratégique entre les grandes puissances affectera-t-il la gestion du risque croissant de conflit ? Ces incertitudes, conjuguées aux développements politiques en Europe et aux États-Unis – en particulier le vote du Brexit et l'élection de Donald Trump – semblent révéler une nette perte d'engagement envers les institutions internationales et un regain d'intérêt, dans certains pays clés, pour des objectifs plus strictement nationaux.

L'ampleur des défis auxquels est confrontée l'humanité a été résumée dans la proposition de qualifier l'ère actuelle d'« Anthropocène », c'est-à-dire l'ère à laquelle l'activité humaine exerce une influence dominante sur le climat et l'environnement. Il est inquiétant de voir la coopération dans ce domaine risquer de s'étioler plus que jamais depuis la fin de la Guerre froide, alors qu'elle est de plus en plus nécessaire. L'expérience a montré que la coopération internationale peut fonctionner. Mais cet élan sera-t-il aussi durable que les problèmes auxquels la coopération doit répondre ? ●



## 2. CONFLITS ARMÉS ET PROCESSUS DE PAIX

### Schéma des conflits armés, 2007-16

Le schéma des conflits armés et des processus de paix semble confirmer la tendance au renversement de la paix post-Guerre froide. Pourtant, le tableau est mitigé. Selon l'Uppsala Conflict Data Program (UCDP) par exemple, les conflits armés actifs seraient passés de 52 à 49 en 2016. Néanmoins, l'année 2016 confirme la tendance à une nette augmentation des conflits sur ces trois dernières années comparativement à la période 2007-13. Des comparaisons portant sur une période plus longue indiquent pour 2014-16 un nombre de conflits armés équivalent à celui de la période 1990-92. Les deux périodes constituent deux pics distincts de l'après-Guerre froide. L'augmentation du nombre de conflits en 2014-16 est surtout dû à l'expansion de l'État islamique (EI), qui a souvent entraîné des conflits actifs, ce qui amène l'UCDP à les répertorier comme nouveaux conflits.

Sur les 49 conflits actifs en 2016, 2 ont été interétatiques (Inde-Pakistan et Érythrée-Éthiopie) et 47 intra-étatiques, portant sur le pouvoir (22), un territoire (24) ou des deux (1). Davantage de conflits intra-étatiques impliquent des troupes d'autres États chez l'une ou les deux parties belligérantes. En 2016, plus d'un tiers (38%) des conflits intra-étatiques se sont ainsi internationalisés. La plupart (13 sur 18) ont été menés contre des organisations islamistes.

L'UCDP a dénombré 12 guerres – définies comme un conflit armé faisant 1 000 morts liés aux combats – en 2016, soit davantage qu'en 2015. Trois des guerres citées en 2015 sont devenues des conflits armés mineurs

### L'INDICE MONDIAL DE LA PAIX, 2017

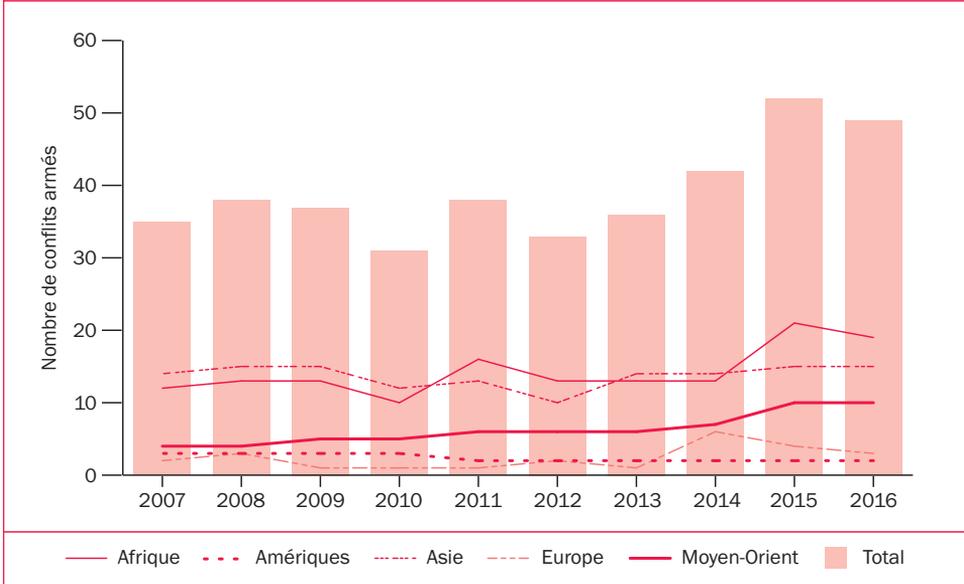
L'Indice mondial de la paix (*Global Peace Index*, GPI) de l'Institut pour l'économie et la paix utilise 23 indicateurs pour classer 163 pays et territoires selon leur état de paix relatif. Le score global de l'Indice s'est amélioré en 2016, mais la moyenne des pays est plus basse qu'en 2008. La paix a le plus régressé en Amérique du Nord, et dans une moindre mesure, en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. C'est en Amérique du Sud, en Russie et en Eurasie, ainsi que dans la région Asie-Pacifique, qu'elle a le plus progressé. L'impact du terrorisme a augmenté en 2016, une tendance qui se poursuit depuis une décennie. Au total, 60% des pays du GPI ont connu une augmentation du terrorisme depuis 2007 et l'impact du terrorisme a plus que doublé dans 22 pays.

Classement	Pays	Score	Évolution
1	Islande	1,111	-0,081
2	Nouvelle-Zélande	1,241	-0,044
3	Portugal	1,258	-0,098
4	Autriche	1,265	-0,013
5	Danemark	1,337	+0,091
159	Yémen	3,412	+0,013
160	Soudan du Sud	3,524	-0,069
161	Irak	3,556	-0,014
162	Afghanistan	3,567	+0,029
163	Syrie	3,814	+0,008

en 2016 (Nigeria, Pakistan et Ukraine). Quatre des conflits cités en 2015 ont connu une escalade vers la guerre : Afghanistan-EI, Libye-EI, Turquie-EI et Turquie-Kurdistan. L'Afrique a compté le plus grand nombre de conflits en 2016 (19 conflits actifs), suivie par l'Asie (15).



## RÉPARTITION RÉGIONALE ET NOMBRE TOTAL DE CONFLITS ARMÉS, 2007-16



Dix conflits ont été dénombrés au Moyen-Orient, 3 en Europe et 2 dans les Amériques.

Les conflits ont connu des évolutions décourageantes, surtout au Moyen-Orient, mais toutes ne sont pas négatives. Certains conflits ont éclaté ou se sont intensifiés, mais beaucoup d'autres ont cessé d'être actifs ou ont connu une désescalade. La diminution du nombre de conflits en Amérique latine est particulièrement remarquable. Grâce à l'accord de paix de 2016 entre les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia-Ejército del Pueblo* (FARC-EP) et le Gouvernement colombien, et aux négociations en cours avec l'Armée de libération nationale (*Ejército de Liberación Nacional*, ELN) – le seul groupe encore en conflit avec le gouvernement colombien –, il est probable que la région soit bientôt totalement exempte de conflit actif.

### Conflits armés islamistes

Environ un tiers de tous les conflits armés islamistes concernent le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ; un tiers l'Afrique subsaharienne ; et le reste, principalement l'Asie. On observe dans certains cas l'évolution progressive d'une opposition, non nécessairement religieuse, vers des revendications explicitement islamistes, se transformant ensuite en aspirations islamistes transnationales. La nécessité de reconnaître et gérer ce type de conflit de manière constructive à chaque étape de l'escalade ainsi que la recherche de solutions ont des implications importantes pour la politique de prévention des conflits. L'Asie du Sud-Est, où la part de conflits armés islamistes semble diminuer, paraît faire exception à la tendance empirique. ●



### **3. CONFLITS ARMÉS ET INSTABILITÉ AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD**

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENA) sont restés au cœur des préoccupations mondiales en matière de sécurité tout au long de 2016. Divers facteurs expliquent l'apparente insécurité et les conflits armés chroniques dans la région : une gouvernance défailante dans la plupart des pays arabes, les conséquences de l'invasion de l'Irak en 2003 et les relations et rivalités complexes entre puissances régionales. En 2016, au moins 7 des 16 pays de la région ont eu recours à la force militaire dans des combats sur leur propre territoire et 11 sur le territoire d'autres pays.

Le profil de sécurité de la région MENA est fortement caractérisé par l'après-« Printemps arabe ». Cinq ans après, seule la Tunisie en récolte les fruits, bien qu'une démocratie stable ne soit pas encore en vue.

#### **Syrie**

La guerre en Syrie a entraîné le déplacement de la moitié de la population – plus de 4,8 millions de réfugiés internationaux et plus de 6,3 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays – et fait plus de 400 000 morts, même si les statistiques ne sont pas fiables. Dans le panorama complexe des camps qui s'opposent en Syrie, en 2016 le rapport de forces a fortement penché en faveur de Bashar al-Assad à la suite de trois événements clés : la campagne aérienne russe en soutien au gouvernement syrien, l'appui des forces terrestres d'Iran et du Hezbollah ; la réconciliation de la Turquie avec la Russie et la nouvelle politique qui en découle : du changement de régime en Syrie

à la sécurisation de l'influence de la Turquie et enfin, la défaite des forces anti-gouvernementales à l'est d'Alep en décembre. Fin 2016, les États-Unis avaient été écartés des pourparlers de paix régionaux ; et l'Iran, la Russie et la Turquie étaient aux avant-postes des discussions sur la Syrie et l'avenir d'Assad.

#### **Libye et Yémen**

La Libye a terminé l'année empêtrée dans le chaos de l'après-guerre civile de 2011 et de l'intervention internationale, à la recherche d'une voie vers la stabilité et la sécurité pour ses citoyens.

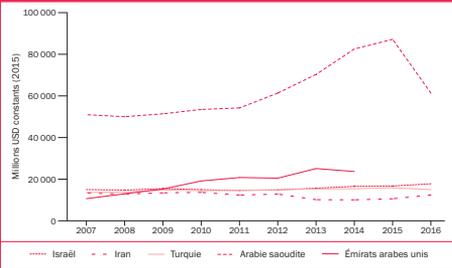
La relation interétatique entre l'Iran et l'Arabie saoudite affiche un profil des plus complexes et dangereux dans la région. Un problème majeur aggrave les mauvaises relations irano-saoudiennes : le Yémen, en proie à une guerre civile intermittente depuis 2004. Des forces saoudiennes et d'autres forces arabes y ont été impliquées depuis 2015. À la fin de 2016, l'intervention saoudienne était associée à une crise humanitaire majeure et n'avait pas réussi à infliger de revers décisifs aux forces Houthi.

#### **L'État islamique**

L'État islamique (EI) est demeuré une force puissante et une source de préoccupation internationale en 2016, malgré d'importants revers en Irak, en Syrie et en Libye. Le cadre de l'opération *Inherent Resolve*, coalition mondiale dirigée par les États-Unis, formée en septembre 2014, a continué de déterminer le rythme des opérations militaires extérieures contre l'EI. Bien que l'essentiel des membres de l'EI reste en Irak et en Syrie, ses efforts ont été relayés par un réseau de combattants étrangers et de groupes affiliés issus de pays



## DÉPENSES MILITAIRES DES CINQ PLUS GRANDS DÉPENSIERS AU MOYEN-ORIENT, 2007-2016



de quatre continents. Les attaques terroristes attribuées au groupe ou aux individus qu'il a inspirés ont coûté des centaines de vies au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie du Sud et en Europe en 2016.

L'EI s'appuie sur des infrastructures et des sources de revenus plus généralement associées à un État, telles que les ventes de pétrole, la fiscalité, les liquidités, la vente d'antiquités et les rançons, ainsi que l'accès aux systèmes financiers nationaux ou internationaux. Ces flux de revenus sont également des points clés de vulnérabilité, les principaux ciblés par une guerre économique internationale menée par plusieurs États comportant à la fois une dimension militaire (attaques aériennes contre les infrastructures pétrolières, les liquidités et les principaux opérateurs financiers de l'EI) et non militaire (prévention des dons, gel des avoirs et neutralisation du commerce avec le groupe). Plusieurs initiatives internationales ont également visé à lutter contre la propagande de l'EI et l'extrémisme violent en général, mais avec des résultats mitigés.

Malgré le territoire perdu en 2016, les objectifs de l'EI et ses capacités terroristes perdureront sans doute dans les années à

venir, peut-être sous une forme différente et même plus meurtrière.

## Dépenses militaires et transferts d'armes au Moyen-Orient

Les tendances et les schémas de dépenses militaires et transferts d'armes vers le Moyen-Orient illustrent l'importance de sa capacité militaire. Le fardeau militaire tend à y être particulièrement élevé. Les dépenses totales en 2015 et 2016 ne peuvent être calculées en raison de données manquantes, ce qui reflète un manque général de transparence et de responsabilisation dans ce domaine. L'Arabie saoudite est de loin le plus grand dépensier militaire au Moyen-Orient et le 4<sup>e</sup> mondial en 2016.

Les importations d'armes au Moyen-Orient ont augmenté de 86% entre 2007-11 et 2012-16. La région représentait 29% des importations mondiales d'armes en 2012-16, ce qui la classait 2<sup>e</sup> importatrice pour cette période. De nombreux pays du Moyen-Orient ont acquis des systèmes militaires sophistiqués susceptibles d'augmenter considérablement leur capacité militaire. Les États-Unis et plusieurs États d'Europe occidentale sont restés les principaux fournisseurs d'armes de la plupart des pays de la région tout au long de la période 2012-2016. Les importations d'armes ont sans doute contribué à l'instabilité, aux conflits violents et aux violations des droits de l'homme dans la région. ●



## 4. SÉCURITÉ EUROPÉENNE

### La sécurité coopérative sous pression

À la fin de la Guerre froide, les causes de la confrontation en Europe semblaient avoir été éliminées. On pouvait s'accorder sur les principaux problèmes auxquels l'Europe était confrontée et sur une approche commune. Dans la construction d'un ordre européen fondé sur des règles destinées à organiser la coopération, les États ont soigneusement équilibré les questions politiques, politico-militaires, de sécurité humaine, environnementales et économiques dans un cadre de sécurité mondial.

Les événements de 2016 ont renforcé l'idée que tous les éléments du système de sécurité coopératif européen étaient sous pression. Pas à pas, l'aliénation des relations entre la Russie d'une part et les États membres de l'UE et l'OTAN de l'autre, a conduit à des changements de stratégie politico-militaire, à la modernisation militaire et à une adaptation des postures de forces susceptible d'accroître le risque de confrontation et, en cas de crise, d'affrontements militaires entre les grandes puissances militaires. Fin 2016, l'OSCE a proposé d'accorder une nouvelle importance aux aspects politico-militaires de la sécurité.

Les aspects « politique » et « droits humains » du système de sécurité européen ont également été remis en question de différentes façons. Avec un succès relatif, les institutions clés de sécurité, l'OSCE, l'UE et le Conseil de l'Europe ont répondu à la nécessité de protéger l'indépendance de la justice et de sauvegarder la liberté des médias tout en luttant contre les discours de haine, en protégeant les droits des minorités et en veillant à ce que les États

respectent leurs obligations légales concernant le traitement humain des réfugiés.

### Conflit armé dans l'espace post-soviétique

Les conflits armés ont refait leur apparition en Europe, avec une escalade de la violence dans certains des conflits de longue durée dans l'espace post-soviétique. Ceux-ci avaient éclaté dans les dernières années de l'Union soviétique et peu après sa dissolution. Les efforts pour conclure une paix durable dans l'est de l'Ukraine, où l'on déplore désormais 10 000 morts, n'ont pas porté leurs fruits.

Tous ces conflits comportent le risque d'une escalade significative.

### Turquie

Les développements récents en Turquie révèlent un environnement de sécurité intérieur, régional et international des plus complexes en Europe. Les événements dramatiques de 2016 – dont une série d'attaques violentes, une tentative de coup d'État suivie de la répression du gouvernement contre les comploteurs présumés et d'autres dissidents – ont fait de 2016 l'une des plus difficiles de l'histoire turque récente. Fin 2016, ni les conflits à ses frontières avec l'Irak et la Syrie – et leurs retombées, telles que les déplacements massifs de civils – ni la recrudescence du terrorisme intérieur et international n'avaient diminué. Les problèmes politiques et constitutionnels internes consécutifs à l'échec du coup d'État ont été accompagnés d'importantes réévaluations des relations avec les partenaires clés : l'UE, la Russie et les États-Unis. ●



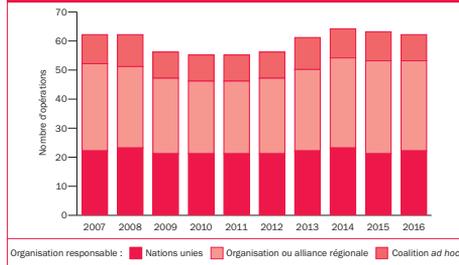
## 5. OPÉRATIONS DE PAIX ET GESTION DES CONFLITS

### Tendances et développements des opérations de paix en 2016

En 2016, la plupart des tendances en termes de quantités de missions et de personnel ont manifestement atteint un sommet et semblent diminuer progressivement ou se stabiliser. Deux nouvelles opérations ont été lancées : la Mission de l'ONU en Colombie et la Mission de formation militaire de l'UE en République centrafricaine (CAR) (EUTM RCA). Quatre missions ont pris fin : la Mission consultative militaire de l'UE (RCA) (EUMAM RCA) ; l'Opération Sangaris de la France (également en RCA) ; la Mission de conseil et d'assistance de l'UE en matière de réforme du secteur de la sécurité en RDC (EUSEC RD Congo) ; et la Mission de Police de l'UE (EUPOL) en Afghanistan. Le nombre d'opérations actives en 2016 est passé de 63 en 2015 à 62 en 2016. Le nombre total d'effectifs déployés a diminué de 6% pour atteindre 153 056, prolongeant la tendance commencée en 2012.

En outre, si l'ONU reste clairement l'acteur principal des opérations de paix, après trois années consécutives d'augmentation du personnel de ses opérations, cette tendance s'est inversée en 2016 et la réduction devrait se poursuivre. L'Opération en Côte d'Ivoire (ONUCI) et la Mission au Liberia (UNMIL) devraient être clôturées, alors que d'autres opérations de l'ONU atteignent des niveaux maximum d'effectifs et que des opérations projetées (comme au Burundi, en Libye, en Syrie, en Ukraine et au Yémen) pourraient ne jamais voir le jour.

### NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, PAR TYPE D'ORGANISATION RESPONSABLE, 2007-16

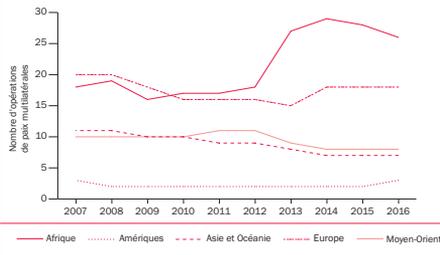


### Les opérations de paix en Afrique

L'Afrique reste le foyer principal des opérations de paix. Comme l'a recommandé le rapport du Groupe indépendant de haut niveau de l'ONU sur les opérations de paix (HIPPO), l'ONU, l'Union africaine (UA) les Communautés économiques régionales et les mécanismes régionaux approfondissent leurs partenariats. Le financement des opérations africaines demeure l'un des principaux défis. En 2016, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'UA a décidé d'augmenter sa contribution au financement de toutes ses opérations de maintien de la paix à 25% d'ici 2020, au moyen d'une taxe d'importation de 0,2% sur les « importations éligibles » dans le continent. Cependant, les acteurs africains continueront de dépendre de financements extérieurs à court et à moyen termes et certains acteurs externes – en particulier l'UE et ses États membres – se font moins généreux et plus exigeants. Ceci pose des difficultés financières à plusieurs opérations de paix africaines, dont certaines risquent de s'arrêter car les contributeurs envisagent de retirer leurs troupes.



## NOMBRE D'OPÉRATIONS DE PAIX MULTILATÉRALES, PAR RÉGION, 2007-16



### Opérations en zone grise

Le personnel militaire et civil est de plus en plus souvent déployé dans des opérations en « zones grises », c'est-à-dire aux frontières de la définition des opérations de paix multinationales établie par le SIPRI. Si dans certains cas, les pays contributeurs de troupes et les pays hôtes seraient reconnaissants de voir le Conseil de sécurité de l'ONU envisager de mandater et financer des opérations (comme le Groupe de travail conjoint multinational contre Boko Haram), dans d'autres cas, le pays hôte rechigne à accueillir sur son sol une opération de paix, qui peut être considérée comme une violation de la souveraineté nationale, voire contribuer à une image d'État défaillant. C'est par exemple le cas de (a) la résistance du Burundi au déploiement sur son territoire de la Mission africaine de prévention et de protection (MAPROBU), d'experts militaires et en droits de l'homme et de l'armée de l'UA, ainsi qu'à la contribution de la police de l'ONU ; (b) la réticence de la Syrie à permettre même l'observation des évacuations de l'est d'Alep vers d'autres quartiers ; et (c) l'insistance de la Colombie à faire de la Mission en Colombie une mission politique plutôt que de maintien de la paix.

Ces développements soulignent l'importance de poursuivre la collecte de données et développer les analyses des opérations en zones grises.

### Protection des civils

La protection des civils est un autre défi pour l'UA et l'ONU. Les médias ont largement mis en évidence l'impuissance de la communauté internationale en Ukraine et en Syrie, mais au Soudan du Sud, cette impuissance a été nettement moins médiatisée. Avec quelque 200 000 civils pris en charge sur les sites de protection des populations civiles (PPC), la Mission de l'ONU au Soudan du Sud (MINUSS) est confrontée à des difficultés sans précédent. Plusieurs attaques sur les sites PPC en 2016 ont démontré l'incapacité de la mission à assurer la protection des civils et répondre aux attentes irréalistes suscitées parmi ceux qui cherchaient protection. En outre, depuis plus de trois ans, ces sites ont accueilli tant de civils que, plutôt qu'une solution temporaire, ils sont devenus de véritables camps de personnes déplacées, qui nécessitent des niveaux adéquats de sécurité interne et de confort de vie. Comme ils perdureront probablement pendant de nombreuses années, il est important que la MINUSS tire les leçons des événements de 2016. ●



## 6. DÉVELOPPEMENT ET PAIX DURABLES EN LIEUX DANGEREUX

Le Programme du développement durable de 2030 de l'ONU a été officiellement lancé le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il s'agit d'atteindre les 17 Objectifs du Programme d'ici 2030. En effet, la paix et le développement sont des processus continus qui doivent être sans cesse entretenus et demandent parfois des décennies d'efforts pour obtenir des bénéfices concrets. Le programme a toutefois un nouvel allié : le nouveau concept onusien de « paix durable », qui appelle à renforcer les liens entre les trois piliers fondamentaux de l'ONU : la paix et la sécurité, le développement et les droits de l'homme, et l'action humanitaire. Il remplace l'approche séquentielle des conflits – qui a souvent apporté son lot de prévention, d'action humanitaire, de maintien et de consolidation de la paix, de développement – et demande une meilleure synergie entre les instruments utilisés dans ces différentes réponses.

Le concept de paix durable s'est développé sur fond de poches de violence concentrées dans des lieux dangereux du monde, de situations complexes d'urgence humanitaire et de capacités limitées de prévention, réaction, gestion et rémission. La paix durable est également liée aux principes de propriété nationale et d'inclusivité et épouse le concept de paix positive.

La paix durable invite les acteurs à s'éloigner de la violence structurelle et aller vers des solutions et un développement collaboratifs, et donc vers des résultats positifs. Il est essentiel de comprendre l'impact à long terme des conflits armés sur le développement et d'instaurer la paix en conséquence : si une guerre civile typique dure 7 ans, il en faut 14 pour redresser

l'économie. Les risques de rechutes sont élevés et il faut parfois jusqu'à 25 ans pour reconstruire les systèmes et les institutions étatiques et rétablir un niveau acceptable de gouvernance. Ce n'est que sur les 10 dernières années que l'économie du Cambodge, du Laos et du Vietnam a commencé à décoller, après des décennies de conflit et de convalescence. On peut donc imaginer que les conflits et la dissolution de l'État en Libye, au Soudan du Sud et au Yémen entraîneront, en moyenne, 15 à 25 ans de développement sacrifié.

Plusieurs événements importants ont eu lieu en 2016 en matière de prévention de l'extrémisme violent, d'action humanitaire et d'agenda « femmes, paix et sécurité ». Ces domaines illustrent certains des mécanismes qui intègrent le concept de paix durable dans la pratique mondiale de la paix et du développement. Le Sommet mondial sur l'action humanitaire de mai 2016, par exemple, a donné lieu à plus de 3 100 engagements individuels et communs dans des domaines essentiels tels que le leadership politique pour prévenir et mettre fin aux conflits, le respect des normes qui protègent l'humanité et un meilleur ciblage du financement de l'aide humanitaire.

Si la prévention des conflits reste principalement une aspiration, plusieurs évolutions en 2016 – comme le Sommet sur la santé mondiale, le cadre Sendai, le Partenariat mondial pour la préparation et l'Alliance mondiale sur les crises urbaines – peuvent être vues comme des investissements dans la paix durable et comme autant de pistes pour une paix positive. ●



## 7. FAIRE FACE AUX CRISES : DÉPLACEMENTS FORCÉS EN CONTEXTES FRAGILES

En 2016, les déplacements forcés ont encore constitué un défi majeur pour la sécurité humaine, notamment au Moyen-Orient et en Afrique, qui accueillent plus des deux tiers de la population déplacée du monde. Ces dernières années, le nombre de personnes déplacées de force – plus de 60 millions – a considérablement augmenté comparativement à la croissance de la population ou à la migration générale. Cette augmentation est due à de nouvelles crises (Yémen et Soudan du Sud) et à des crises prolongées (Syrie et Afghanistan) ainsi qu'au faible nombre de rapatriés. La plupart de ces déplacements sont causés par des conflits armés.

Les plus grandes difficultés sont la concentration de ces personnes dans des espaces géographiquement confinés – une ville, une frontière, un camp ou une étroite voie de transit – et surtout, dans un nombre restreint de pays. Cette concentration conduit à des difficultés d'adaptation, à la surpopulation et les problèmes qui en découlent, notamment une protection physique inadéquate, des problèmes sanitaires, une pression accrue sur les ressources ainsi qu'un manque de moyens de subsistance et de possibilités d'éducation.

Les seules structures étatiques pour affronter les déplacements forcés d'une part et l'absence d'un cadre juridique international commun de l'autre ne permettent pas de répondre à la fois aux besoins de sécurité humaine à court terme et aux défis à long terme comme le statut juridique des personnes déplacées dans un pays d'accueil et ses conséquences pour les moyens de subsistance notamment. Si le

droit international offre une protection à ceux qui fuient leur pays d'origine et qui cherchent refuge dans d'autres États, les principaux pays d'accueil n'ont généralement pas signé la Convention des Nations unies sur les réfugiés. Or cette Convention ne s'applique pas aux personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui constituent pourtant la grande majorité des cas.

Pour mieux comprendre et atténuer ces crises, il convient de considérer leur contexte commun : des déplacements à grande échelle en situations fragiles et violentes. Si le terme *fragilité* désigne une exposition accrue aux risques et peu de moyens pour y faire face, les conflits violents sont étroitement associés à toutes les grandes crises de déplacement en 2016.

Les déplacements actuels atteignent une telle ampleur qu'ils peuvent avoir des retombées sur d'autres populations et pays. Plusieurs processus régionaux et internationaux ont été lancés pour relever ces défis humanitaires ainsi que les difficultés des pays hôtes et d'autres États. En 2016, l'Assemblée générale des Nations unies a par exemple franchi le premier pas vers un processus politique destiné à concevoir un cadre international pour sécuriser la migration, avec un partage plus équitable de l'accueil et du soutien aux réfugiés. Cependant, certains processus risquent de compromettre le cadre juridique international qui protège actuellement les réfugiés. Ainsi, à deux reprises au moins en 2016, l'UE a tenté de trouver des solutions politiques avec les principaux États hôtes, sans aucune base écrite ou juridique. ●



## 8. EXPLORER LES LIENS ENTRE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET CONFLITS VIOLENTS

Le changement climatique pose de multiples problèmes de sécurité tant pour les populations que pour l'État. Les impacts sont à court, moyen et long termes – ce qui rend la perspective temporelle essentielle – et dépendent fortement des conditions socio-économiques – notamment la sécurité alimentaire et hydrique. Ceci aggrave la situation des populations et des sociétés vulnérables à travers le monde, en particulier dans des contextes déjà fragiles.

Une catégorie de défis sécuritaires liés au climat changeant est le risque accru de conflits violents. Sur la dernière décennie, un grand nombre d'études ont examiné le lien entre conflits et climat et ses influences sur l'élaboration des politiques étrangères, de défense et de développement.

En Afrique de l'Est, par exemple, quatre mécanismes reliant les changements climatiques aux conflits violents ont été identifiés : l'aggravation des conditions de subsistance ; la migration et l'évolution des modèles de mobilité pastorale ; les considérations tactiques des groupes armés et l'exploitation des griefs locaux par l'élite. Si les deux premiers traitent principalement des causes des conflits, les deux derniers visent à modifier la dynamique des conflits. Cette différence illustre l'interaction et la complémentarité entre les différents mécanismes.

Des mécanismes reliant les impacts du changement climatique sur la paix et les conflits peuvent également être explorés dans le contexte d'événements météorologiques extrêmes. Parmi les plus meurtriers survenus entre 2000 et 2016, citons le cyclone tropical Nargis au Myanmar en 2008, les vagues de chaleur

dans l'hémisphère nord en 2010 et les cyclones tropicaux aux Philippines en 2013. Certains ont débouché sur un conflit violent. Une analyse de ces événements permet d'identifier non seulement les mécanismes qui relient les événements climatiques extrêmes aux conflits violents, mais aussi ceux qui permettent de soulager les tensions de manière pacifique. Quatre mécanismes ont été identifiés. Les deux premiers – la concurrence pour des ressources limitées et l'incapacité des institutions à gérer les conflits – sont associés à un risque accru de conflit violent. Le troisième – le renforcement de la cohésion sociale – montre que les phénomènes météorologiques extrêmes dans les zones en conflit renforcent parfois la cohésion sociale et la coopération plutôt que d'aggraver les conflits. Le quatrième mécanisme – l'accélération de la transformation – souligne la dynamique sociale après une catastrophe. Dans les cas choisis, ce dernier mécanisme ne révèle pas clairement les facteurs d'augmentation ou de réduction du risque de conflit violent après un événement climatique extrême.

En termes de stratégie, il importe d'atténuer les effets négatifs du changement climatique sur les moyens de subsistance et de disposer de mécanismes adéquats de résolution des conflits. Notons aussi que le changement climatique ne conduit pas nécessairement à des conflits violents. L'intervention humaine influence chaque maillon de la chaîne, du changement climatique au conflit violent. Ceci est le fondement des recherches sur le maintien et la construction de la paix face à d'immenses pressions, y compris celles du changement climatique. ●



## 9. DÉPENSES MILITAIRES

Les dépenses militaires mondiales ont été estimées à 1686 milliards USD en 2016, soit 2,2% du PIB mondial ou 227 USD par personne, un volume à peu près constant par rapport à 2015, soit 0,4% de plus en termes réels. Les dépenses d'Amérique du Nord ont connu la première augmentation annuelle depuis 2010, tandis que celles d'Europe occidentale ont augmenté de 2,6% en 2015. Celles d'Asie et Océanie et d'Europe orientale ont continué d'augmenter. En revanche, l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Amérique centrale enregistrent une diminution, comme les Caraïbes et les pays du Moyen-Orient dont les données sont disponibles. Dans l'ensemble, les augmentations des dépenses militaires en Asie et Océanie, Europe et Amérique du Nord ont été presque totalement compensées par des diminutions dans le reste du monde en développement.

Avec un total de 611 milliards USD, les États-Unis sont restés le plus grand dépensier militaire en 2016. Leurs dépenses ont augmenté de 1,7% par rapport à 2015, la première augmentation annuelle depuis le pic de 2010. L'incertitude règne quant à l'orientation future des dépenses militaires américaines, mais les estimations du budget de la Défense nationale suggèrent une augmentation modeste des dépenses d'acquisition, de recherche et développement, d'essais et d'évaluation (RDT & E) pour 2017 et des augmentations substantielles sur la période 2018-21.

### L'impact du choc pétrolier

La forte chute des prix du pétrole a eu un impact important sur de nombreux pays dépendants de l'exportation de cette

## DÉPENSES MILITAIRES MONDIALES, 2016

Région	Dépenses (mrd USD)	Évolution (%)
Afrique	(37,9)	-1,3
Afrique du Nord	(18,7)	1,5
Afrique subsaharienne	19,2	-3,6
Amériques	693	0,8
Amérique centrale et Caraïbes	7,8	-9,1
Amérique du Nord	626	1,7
Amérique du Sud	58,8	-7,5
Asie et Océanie	450	4,6
Asie centrale et du Sud	73,3	6,4
Asie de l'Est	308	4,3
Océanie	26,6	1,7
Asie du Sud-Est	41,9	5,1
Europe	334	2,8
Europe centrale	21,0	2,4
Europe orientale	75,4	3,5
Europe occidentale	237	2,6
Moyen-Orient	..	..
<b>Total mondial</b>	<b>1 686</b>	<b>0,4</b>

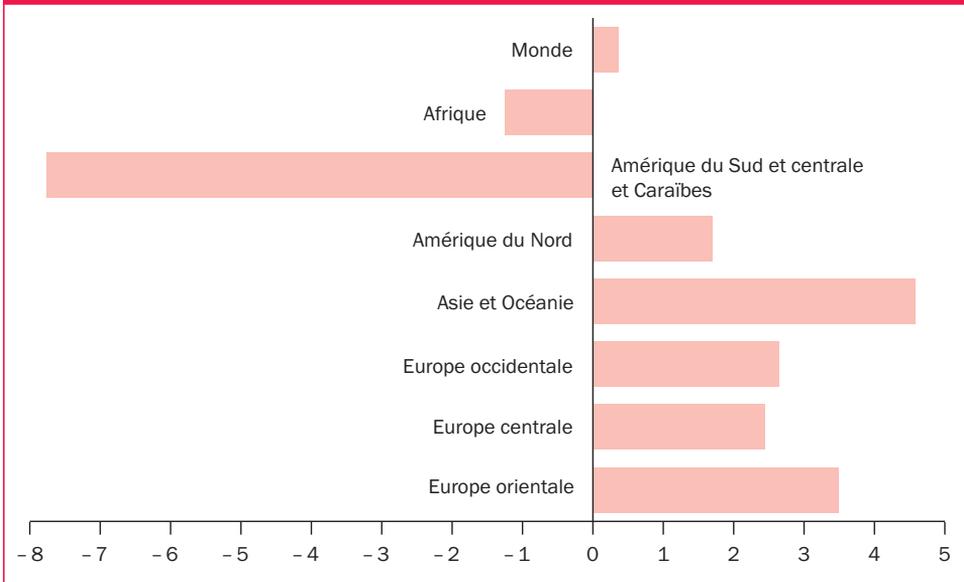
( ) = estimation incertaine ; .. = données indisponibles. Les chiffres des dépenses sont en USD courants (2016). Toutes les évolutions sont en termes réels pour la période 2015-16.

matière. On observe une étroite corrélation entre les prix élevés du pétrole et la hausse des dépenses militaires sur les 10 dernières années. Inversement, la baisse des cours a entraîné d'importantes restrictions : de nombreux pays producteurs de pétrole ont été forcés de réduire leur budget total et donc leurs dépenses militaires. En Afrique, Amérique du Sud et centrale et au Moyen-Orient, la diminution des dépenses militaires dans quelques pays dépendants des exportations de pétrole a eu un effet majeur sur les tendances régionales.

Les coupes dans les dépenses publiques ont conduit à des choix de priorités en matière de ressources et à des compromis entre dépenses militaires et sociales.



## CHANGEMENTS DANS LES DÉPENSES MILITAIRES, PAR RÉGION, 2015-16



Depuis le crash pétrolier, les résultats des rapports nationaux des pays dépendants des exportations de pétrole indiquent une diminution moyenne des dépenses militaires relativement supérieure à la diminution des secteurs sociaux tels que la santé ou l'éducation.

### Données sur les dépenses militaires

Si peu de rapports volontaires ont été soumis aux Nations unies, de nombreux États publient des informations sur les dépenses militaires sur d'autres plateformes accessibles au public. Les informations sont souvent incomplètes et inexacts pour des raisons de sécurité nationale, mais la transparence nationale a progressé dans de nombreux cas. En 2016, le SIPRI a recueilli des données de dépenses militaires fiables et cohérentes pour 148 pays.

### Les données du SIPRI s'étendent

Le SIPRI nourrit depuis longtemps l'ambition de publier un ensemble élargi de données sur les dépenses militaires, remontant parfois jusqu'à 1949. Exprimé en USD constants et courants ainsi qu'en part du PIB, l'ensemble étendu de données offre la possibilité de mener de nouvelles recherches sur la dynamique des dépenses militaires. Les données permettent également d'explorer les tendances des dépenses militaires à long terme dans différentes régions et pays, couvrant à la fois la Guerre froide et les périodes ultérieures. ●



## 10. TRANSFERTS D'ARMES INTERNATIONAUX ET ÉVOLUTIONS DE LA PRODUCTION D'ARMEMENTS

Le volume des transferts internationaux d'armes majeures a augmenté de 8,4% entre 2007-11 et 2012-16. Les cinq principaux fournisseurs en 2012-16 – États-Unis, Russie, Chine, France et Allemagne – représentaient 74% du volume des exportations.

Depuis 1950, les États-Unis et la Russie (Union soviétique avant 1992) ont toujours été de loin les plus grands fournisseurs. Avec ceux d'Europe occidentale, ils ont historiquement dominé la liste des 10 plus grands fournisseurs et aucun changement majeur n'est en vue. Au contraire, ce groupe a augmenté sa part du total mondial entre 2007-11 et 2012-16. Il a été rejoint par la Chine, qui s'est fermement établie comme l'un des plus grands exportateurs d'armes majeures au monde.

Au niveau régional, le flux d'armes au Moyen-Orient a augmenté de 86% entre 2007-11 et 2012-16, tandis que vers l'Asie et l'Océanie, il a augmenté de 7,7%. En revanche,

le flux d'armes vers l'Europe a fortement diminué (36%), de même que vers les Amériques (18%) et l'Afrique (6,6%).

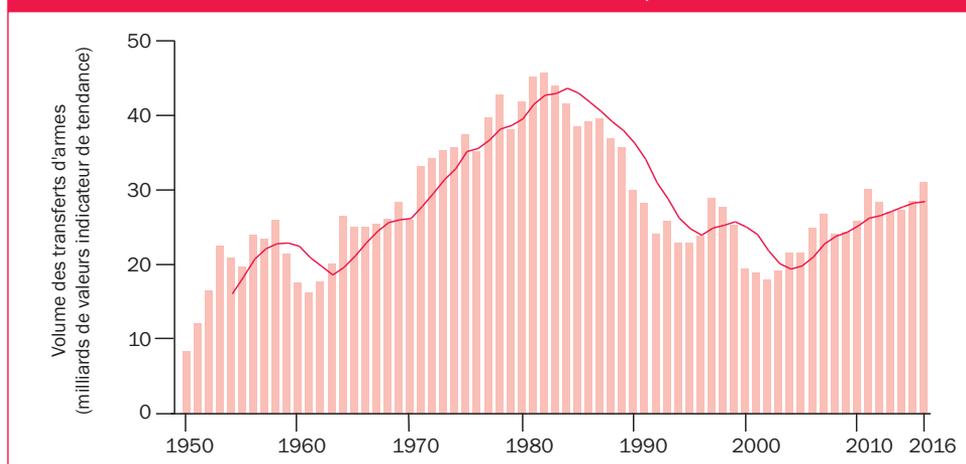
### Armes livrées comme aide militaire

Des tensions et des conflits ont eu lieu dans de nombreuses régions du monde en 2016, souvent en liens directs avec des acquisitions d'armes de l'étranger. Les armes utilisées dans ces conflits sont parfois livrées à titre d'aide. Dans d'autres cas, l'aide n'est pas tant liée aux conflits et tensions en cours qu'utilisée comme outil pour appuyer ou améliorer des relations politiques plus larges ou obtenir l'approbation étrangère à l'égard de certaines politiques. Si le volume des transferts d'armes a diminué, il continue d'être un instrument politique clé pour certains des principaux fournisseurs.

### Transparence dans les transferts d'armes

Suivant la tendance enregistrée ces dernières années, 2016 a également été décevante en termes de transparence dans les transferts d'armes. Le nombre d'États déclarant les importations et les

TENDANCE DES TRANSFERTS D'ARMES MAJEURES, 1950-2016



exportations d'armes au Registre des armes classiques de l'ONU (UNROCA) est faible et, si les rapports obligatoires en vertu du Traité sur le commerce des armes (TCA) ont plutôt bien commencé en 2016, une comparaison avec les rapports de l'UNROCA pose la question de savoir si les deux instruments peuvent contribuer à améliorer le niveau général de transparence dans le commerce international des armes. Aucun changement majeur n'est intervenu dans la transparence aux niveaux national et régional.

### Valeur financière des exportations d'armes, 2015 \*

Bien que les données SIPRI sur les transferts d'armes ne représentent pas leur valeur financière, de nombreux États exportateurs d'armes publient des chiffres sur la valeur financière de leurs exportations d'armes. Sur la base de ces données, le SIPRI estime que la valeur totale du commerce mondial des armes en 2015 est d'au moins 91,3 milliards USD. Cependant, le chiffre réel est probablement plus élevé.

### Développements dans l'industrie de l'armement

Les ventes totales pour les entreprises de production d'armes et de services militaires classées dans le SIPRI Top 100 ont diminué pour la cinquième année consécutive en 2015\*. On enregistre une légère baisse de 0,6% par rapport à 2014. Ce niveau de déclin annuel est le plus bas depuis le pic de 2010. Il s'explique en grande partie par une chute globale des ventes des entreprises américaines, qui continuent néanmoins à dominer le Top 100. Ensemble, les producteurs d'armes d'Europe occidentale affichent des augmentations, dont certaines

### PRINCIPAUX EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS D'ARMES MAJEURES, 2012-16

Exportateur	Part globale (%)	Importateur	Part globale (%)
1 États-Unis	33	1 Inde	13
2 Russie	23	2 Arabie saoudite	8,2
3 Chine	6,2	3 EAU	4,6
4 France	6,0	4 Chine	4,5
5 Allemagne	5,6	5 Algérie	3,7
6 Royaume-Uni	4,6	6 Turquie	3,3
7 Espagne	2,8	7 Australie	3,3
8 Italie	2,7	8 Irak	3,2
9 Ukraine	2,6	9 Pakistan	3,2
10 Israël	2,3	10 Vietnam	3,0

sont liées à de grosses ventes à l'exportation. Malgré les sanctions, l'industrie de l'armement russe a également augmenté ses ventes d'armes en 2015, principalement grâce aux ventes intérieures et à certaines exportations, tandis que les producteurs émergents et établis présentent des résultats mitigés.

Un examen sur 14 ans de données sur l'industrie de l'armement confirme que la hiérarchie de classement, surtout parmi les 10 premières entreprises, est très stable. De même, malgré les variations annuelles, les ventes d'armes des entreprises classées au sommet et au bas du classement SIPRI Top 100 ont régulièrement augmenté entre 2002 et 2015, en USD constants. Cependant, la part des 10 premières entreprises d'armement sur les revenus totaux annuels du SIPRI Top 100 a diminué au cours de la période.

\* Dernière année pour laquelle les données sont disponibles. ●



## 11. FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES

Début 2017, neuf pays – États-Unis, Russie, Royaume-Uni, France, Chine, Inde, Pakistan, Israël et Corée du Nord – possédaient environ 14 935 armes nucléaires, dont 4 150 ont été déployées en conditions opérationnelles. Près de 1 800 sont maintenues en état d’alerte élevée.

### Arsenaux nucléaires

Dans l’ensemble, les inventaires des ogives nucléaires continuent de diminuer, principalement grâce aux réductions appliquées par les États-Unis et la Russie, qui représentent ensemble environ 92% des stocks nucléaires à l’échelle mondiale. La réduction de leurs forces nucléaires déployées obéit au Traité New START de 2010 sur les mesures de réduction et limitation des armes stratégiques offensives, parallèlement à des coupes unilatérales dans leurs stocks d’ogives. Les États-Unis et la Russie ont toutefois mis en place des programmes vastes et coûteux pour remplacer et moderniser leurs ogives nucléaires, leurs vecteurs ainsi que les installations de production.

Les arsenaux des autres États dotés de l’arme nucléaire sont considérablement plus petits, mais tous développent ou déploient de nouveaux systèmes d’armes ou en ont annoncé l’intention. La Chine, l’Inde, la Corée du Nord et le Pakistan augmenteraient la taille de leurs arsenaux nucléaires.

La Corée du Nord continue de placer son programme nucléaire militaire au centre de sa stratégie de sécurité nationale et a mené ses 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> essais d’explosions nucléaires en 2016. Les essais ont porté à 2057 le nombre total d’explosions nucléaires enregistrées dans le monde depuis 1945.

### FORCES NUCLÉAIRES MONDIALES, 2016

Pays	Ogives déployées	Autres ogives	Inventaire total
États-Unis	1 800	5 000	6 800
Russie	1 950	5 050	7 000
Royaume-Uni	120	95	215
France	280	20	300
Chine	–	270	270
Inde	–	120–130	120–130
Pakistan	–	130–140	130–140
Israël	–	80	80
Corée du Nord	–	(10–20)	(10–20)
<b>Total</b>	<b>4 150</b>	<b>10 785</b>	<b>14 935</b>

.. = non applicable ou non disponible ; – = zéro ;  
( ) = chiffre incertain. Les « autres ogives » sont des ogives opérationnelles stockées et des ogives retirées en attente de démantèlement. Toutes les estimations sont approximatives et à compter de janvier 2017.

### Transparence insuffisante

La disponibilité d’informations fiables sur l’état des arsenaux nucléaires et les capacités des États nucléaires est très variable. Les États-Unis ont divulgué des informations importantes sur leurs stocks et leurs forces, et le Royaume-Uni et la France ont également déclaré certaines informations. La Russie refuse de divulguer la répartition détaillée de ses forces même si elle partage cette information avec les États-Unis en vertu du traité New START, et le gouvernement américain a cessé de divulguer des informations détaillées sur les forces nucléaires russes et chinoises. Les gouvernements de l’Inde et du Pakistan font des déclarations sur certains de leurs essais mais ne fournissent aucune information sur le statut ou la taille de leurs arsenaux. Israël a pour politique de ne pas commenter son arsenal nucléaire, et la Corée du Nord ne fournit aucune information sur ses capacités nucléaires. ●



## STOCKS MONDIAUX DE MATIÈRES FISSILES, 2016

Les matières premières des armes nucléaires sont des matières fissiles : de l'uranium hautement enrichi (UHE), ou du plutonium séparé. La Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis ont produit les deux à des fins d'armement nucléaire ; l'Inde et Israël ont principalement produit du plutonium ; et le Pakistan, principalement de l'UHE, mais il renforce sa capacité à produire du plutonium. La Corée du Nord a produit du plutonium pour une utilisation dans les armes nucléaires, mais pourrait également avoir produit de l'UHE. Tous les États dotés d'une industrie nucléaire civile sont capables de produire des matières fissiles.

Le Groupe spécial international sur les matières fissiles compile des informations sur les stocks mondiaux de matières fissiles.

### Stocks mondiaux, 2016

Uranium hautement enrichi	~1 340 tonnes
Plutonium séparé	
Stocks militaires	~230 tonnes
Stocks civils	~285 tonnes

## SIPRI FACT SHEETS

Chaque année, pour préparer la nouvelle édition de son annuaire, le SIPRI publie des données sur des sujets clés couvrant la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Pour chaque nouvel ensemble le SIPRI publie une fiche d'information (Fact Sheet) détaillée et à jour avec ses principales conclusions. Celles-ci sont explorées en profondeur dans le chapitre correspondant de l'Annuaire.

Fleurant, A., Perlo-Freeman, S., Wezeman, P. D., Wezeman, S. T. et Kelly, N., « The SIPRI Top 100 arms-producing and military services companies, 2015 », SIPRI Fact Sheet, décembre 2016, <<https://www.sipri.org/publications/2016/sipri-fact-sheets/sipri-top-100-arms-producing-and-military-services-companies-2015>>.\*

Fleurant, A., Wezeman, P. D., Wezeman, S. T., et Tian, N., « Trends in international arms transfers, 2016 », SIPRI Fact Sheet, février 2017, <<https://www.sipri.org/publications/2017/sipri-fact-sheets/trends-international-arms-transfers-2016>>.\*

Tian, N., Fleurant, A., Wezeman, P. D. et Wezeman, S. T., « Trends in world military expenditure, 2016 », SIPRI Fact Sheet, avril 2017, <<https://www.sipri.org/publications/2017/sipri-fact-sheets/trends-world-military-expenditure-2016>>.\*

Kile, S. N. et Kristensen, H. M., « Trends in world nuclear forces, 2017 », SIPRI Fact Sheet, juillet 2017, <<https://www.sipri.org/publications/2017/sipri-fact-sheets/trends-world-nuclear-forces-2017>>.

\* Traduit en français par le GRIP et publié dans le cadre du Rapport, « Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2017 », Mampaey, L. et Stiernon, C., 56 p., 8€, ISBN : 978-2-87291-103-5, <[grip.org/fr/node/2416](http://grip.org/fr/node/2416)>.



## 12. DÉSARMEMENT NUCLEAIRE, NON-PROLIFERATION ET CONTRÔLE DES ARMES

### Vers un nouvel instrument juridiquement contraignant sur le désarmement nucléaire

En 2016, l'AGNU a adopté une résolution exigeant des négociations en 2017 sur l'élimination des armes nucléaires, à la suite d'intenses débats menés par le Groupe de travail sur le désarmement nucléaire qui s'est réuni à Genève pour compléter son rapport à l'AGNU. Le rapport recommandait de convoquer en 2017 une conférence internationale ouverte à tous les États pour entamer des négociations sur une interdiction juridiquement contraignante des armes nucléaires, en vue de leur élimination.

L'AGNU et la Première Commission ont également voté la création d'un groupe préparatoire de haut niveau qui se réunira à Genève pour 2 sessions de 2 semaines chacune, en 2017 et en 2018, afin d'examiner et formuler des recommandations sur des éléments substantiels d'un futur traité non discriminatoire, multilatéral, international et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour armes nucléaires ou autres engins nucléaires explosifs.

Cependant, la Conférence sur le désarmement, le seul forum multilatéral mondial où se négocient des accords de contrôle des armes et de désarmement, a une fois de plus été incapable de s'entendre sur un programme de travail et n'a donc abordé aucun point inscrit à l'ordre du jour.

### LE 20<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU TRAITÉ D'INTERDICTION COMPLÈTE DES ESSAIS NUCLÉAIRES

2016 est le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture à la signature du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (CTBT) le 24 septembre 1996. Pour promouvoir l'entrée en vigueur de ce Traité, une déclaration conjointe sur ledit Traité par les États nucléaires partie au Traité de non-prolifération a été publiée le 15 septembre 2016. Les États s'y engagent à lutter pour une ratification et une entrée en vigueur rapides du CTBT. La déclaration a été suivie par l'adoption, le 23 septembre 2016, de la Résolution 2310 par le Conseil de sécurité de l'ONU, qui a exhorté les États qui n'ont ni signé ni ratifié le CTBT, en particulier les huit États de l'Annexe 2, à le faire sans plus tarder.

### Contrôle des armes nucléaires américano-russes

En 2016, les initiatives russo-américaines de contrôle de l'armement nucléaire, de désarmement et de non-prolifération se heurtent à une nouvelle détérioration des relations politiques entre les deux pays, qui ont toutefois continué à mettre en œuvre le Traité New START. Toutefois, les chances d'aboutir à de nouvelles réductions de leurs forces nucléaires stratégiques sont de plus en plus minces : impasse sur l'allégation des États-Unis selon laquelle la Russie a violé un important traité de contrôle des armes de l'époque de la Guerre froide limitant les forces nucléaires à portée intermédiaire (Traité INF de 1987 sur l'élimination des missiles de portées intermédiaire et courte). La Russie a rejeté l'accusation et réitéré ses propres griefs sur la conformité au traité. En 2016, la Russie a également suspendu la mise en œuvre d'un accord bilatéral avec les États-Unis prévoyant l'élimination irréversible du plutonium des ogives nucléaires démantelées en surplus.



## RÉSUMÉ DES CONVENTIONS, INSTRUMENTS ET INITIATIVES INTERNATIONAUX LIÉS À LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

Nom	Année de signature / création	Nombre de parties	Description
Convention sur la protection physique des matières nucléaires (CPPNM)	1979	153	Exige des États un niveau approprié de protection physique des matières nucléaires pendant le transport international
Partenariat mondial contre la propagation des armes et des matériaux de destruction massive	2002	29	Finance et coordonne les activités de lutte contre les risques de terrorisme chimique, biologique et nucléaire
Prolifération Security Initiative (PSI)	2003	107	Coordonne les actions volontaires des États pour arrêter le trafic d'armes de destruction massive dû à la prolifération, leurs vecteurs et matériels connexes
Conseil de sécurité de l'ONU Résolution 1540	2004	193	Exige des États des contrôles et des règlements nationaux pour empêcher le trafic illicite de matières nucléaires
Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (ICSANT)	2005	106	Favorise la coopération pour prévenir la possession et l'utilisation de matériel ou d'appareils radioactifs, et l'utilisation ou l'endommagement des installations nucléaires, pour des actes terroristes
Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire (GICNT)	2006	86	Mène des activités multilatérales de sécurité nucléaire pour prévenir, détecter et réagir au terrorisme nucléaire

*Note* : Une modification à la CPPNM est entrée en vigueur en mai 2016 et l'accord a ensuite été rebaptisé Convention sur la protection physique des matières et des installations nucléaires.

### Sommet sur la sécurité nucléaire

La 4<sup>e</sup> et dernière réunion d'une série de sommets sur la sécurité nucléaire s'est tenue à Washington, DC, du 31 mars au 1<sup>er</sup> avril 2016. Il s'agissait notamment de renforcer l'élan politique créé par les sommets précédents en soutien au travail des États et des organisations internationales pour consolider le système mondial de sécurité nucléaire au-delà de 2016.

### L'accord nucléaire iranien

L'Iran a continué à mettre en œuvre les dispositions du Plan d'action global commun (JCPOA) portant sur les limites de son programme nucléaire. L'accord JCPOA, qui a été facilité par l'UE, a été signé en juillet 2015 par l'Iran et l'E3/UE+3 (France, Allemagne et Royaume-Uni, plus la Chine, la Russie et les États-Unis). L'Agence internationale de l'énergie atomique surveille et vérifie que l'Iran respecte ses obligations en vertu de l'accord. ●

### **13. MENACES CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES À LA SÉCURITÉ**

#### **Enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques en Irak et en Syrie**

En 2016, des cas répétés d'utilisation d'armes chimiques dans les conflits en Irak et en Syrie ont été présumés et confirmés. Plusieurs États ont continué de cibler l'État islamique et son infrastructure suspectée d'abriter des armes chimiques, dans le cadre de la bataille de Mossoul. Le Conseil de sécurité de l'ONU est resté divisé sur la question de savoir si le gouvernement syrien s'est engagé dans une guerre chimique.

L'OIAC, qui met en œuvre la Convention sur les armes chimiques de 1993, a cherché à confirmer l'exactitude des déclarations de la Syrie, avec l'aide de l'Équipe d'évaluation de la déclaration, de la Mission d'établissement des faits et du Mécanisme conjoint d'enquête (MCE) OIAC-ONU en Syrie. Le MCE a publié quatre rapports majeurs, concluant qu'un groupe d'insurgés était responsable d'au moins un cas d'utilisation de gaz moutarde au soufre en Syrie, et que les forces gouvernementales syriennes étaient responsables de trois cas de dispersion de chlore. La Syrie et huit autres États ont contesté les conclusions du MCE concernant ces utilisations par les forces gouvernementales syriennes. Un nombre important de gouvernements a accepté les résultats généraux du MCE, tandis que d'autres se sont abstenus de toute position publique sur la question de savoir si le gouvernement syrien avait autorisé ces utilisations. Le mandat du MCE a été modifié et prolongé d'un an, mais il reste chargé d'attribuer la responsabilité de certains cas (dont des nouveaux) d'une utilisation présumée d'armes chimiques.

D'autres allégations ont porté sur la détention et l'usage d'armes chimiques dans les combats en Irak. L'OIAC a fourni conseils analytiques et soutien à l'Irak dans le cadre d'une accusation d'utilisation d'armes chimiques et pour aider à la destruction prévue des restes d'armes chimiques du gouvernement de Saddam Hussein. L'OIAC a également mené une opération maritime d'élimination de produits chimiques de la Libye, la deuxième du genre. (La première avait eu lieu en Syrie en 2013-14).

#### **Contrôle de l'armement biologique et chimique**

La proposition russe de négocier une nouvelle convention multilatérale contre le terrorisme chimique et biologique lors de la Conférence sur le désarmement a suscité des réactions mitigées. La 8<sup>e</sup> Conférence d'examen de la Convention de 1972 s'est tenue en novembre 2016 et a convenu d'un processus intersessions minimaliste (réunions annuelles des États parties sur la période 2017-20) ; d'une extension du mandat de l'Unité de soutien à la mise en œuvre (sauf décision contraire ultérieure) pour la période 2017-21, et du maintien de la base de données de coopération créée par la 7<sup>e</sup> Conférence d'examen. ●



## 14. CONTRÔLE DES ARMES CLASSIQUES

### Le guide pratique du CICR et son application dans la guerre urbaine

Les conventions de Genève sont une référence internationale en termes de règles de conduite dans les conflits armés. En 2011, le CICR a lancé un projet pluriannuel de mise à jour d'une série de Commentaires guidant les États sur la manière d'interpréter et d'appliquer les conventions. La première mise à jour concerne la « Convention pour l'amélioration de la condition des blessés et des malades dans les forces armées sur le terrain » et s'inscrit dans une série de Commentaires sur l'évolution de la nature des conflits armés. Plusieurs grandes questions sont abordées : comment appliquer les conventions de Genève aux conflits armés non internationaux ? Comment préserver l'impartialité des secours humanitaires ? Qu'en est-il des attaques contre les travailleurs de la santé et l'utilisation croissante de la force militaire et de la violence dans les zones peuplées ?

### Contrôle des armes dans le cadre humanitaire

L'utilisation d'armes explosives en zones peuplées (AEZP) est une préoccupation croissante du CICR, entre autres, qui s'inscrit également dans le cadre d'initiatives humanitaires de contrôle des armes. En 2016, près de 42 000 civils ont été signalés comme tués ou blessés par des armes explosives, avec bombardement d'Alep comme cas le plus grave. La Convention de 1981 sur certaines armes classiques (CCAC), a été conçue pour protéger les civils et les combattants dans

les conflits armés, mais la 5<sup>e</sup> Conférence d'examen de la Convention n'a pas réussi à aborder efficacement la question des AEZP, des armes incendiaires et des nouvelles technologies de guerre. Cependant, les tentatives d'élargir la portée des régimes humanitaires de contrôle des armes ont comporté des discussions sur les systèmes d'armes létales autonomes. L'Administration américaine sortante s'est également efforcée de réglementer le transfert et l'utilisation internationaux de drones et d'en accroître la transparence. En outre, les États se sont réunis pour discuter de la mise en œuvre du Programme d'action de l'ONU sur les ALPC et ont adopté un langage fort sur les aspects sexospécifiques de la prolifération des ALPC et de la violence, ainsi que des Objectifs de développement durable.

### Contrôle des armes classiques en Europe

L'Europe est la seule région qui a créé un système intégré de contrôle des armements conventionnels. Cependant, il existe un consensus selon lequel ce cadre, qui a été créé dans les années 1990, ne permet plus de produire les résultats attendus. Des divisions profondes entre la Russie et l'Occident sur les raisons de cette situation sont apparues lors des discussions au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en 2016. Néanmoins, à la suite d'une initiative dirigée par l'Allemagne, l'OSCE a accepté de lancer un dialogue structuré sur les défis et les risques actuels et futurs pour la sécurité au sein de l'OSCE, en particulier sur le contrôle des armements conventionnels. ●



## 15. CONTRÔLES DU DOUBLE USAGE ET DU COMMERCE DES ARMES

### Le Traité sur le commerce des armes (TCA)

Une réunion extraordinaire des États parties (CSP1.5) au TCA a eu lieu en février 2016 et la 2<sup>e</sup> Conférence des États parties (CSP2), en août 2016. La première a arrêté des décisions clés sur le rôle et le fonctionnement du Secrétariat du TCA. La CSP2 a désigné par consensus le directeur permanent du Secrétariat du TCA, Dumisani Dladla ; les modèles recommandés pour le rapport initial sur la mise en œuvre des traités et le rapport annuel sur les transferts d'armes ; des termes de référence provisoires pour le Fonds d'affectation spéciale volontaire du TCA et la création de groupes de travail intersessions sur la mise en œuvre effective du TCA, l'universalisation des traités ainsi que la transparence et la notification. Les défis restent nombreux : faibles taux d'adhésion en Asie et au Moyen-Orient, considérations commerciales et politiques qui guident l'interprétation des dispositions des traités, volonté des principaux États fournisseurs et bénéficiaires de rester hors du traité et limites du rôle et des capacités du Secrétariat.

### Embargos multilatéraux sur les armes

En 2016, 38 embargos multilatéraux sur les armes étaient en vigueur : 15 imposés par l'ONU, 22 par l'UE et 1 par la Ligue des États arabes (LEA). Des embargos de l'UE, 11 appliquent les décisions de l'ONU, 3 mettent en œuvre des embargos de l'ONU avec une portée géographique ou une couverture modifiées en ce qui concerne les types d'armes et 8 n'avaient pas de

### EMBARGOS MULTILATÉRAUX SUR LES ARMES EN VIGUEUR EN 2016

#### *Nations unies (15 embargos)*

- République centrafricaine (FNG)
- République démocratique du Congo (FNG)
- Côte d'Ivoire (FNG) • Érythrée • Iran • Irak (FNG) • EI, Al-Qaïda ainsi que les personnes et entités associées • Corée du Nord • Liban (FNG) • Libéria (FNG) • Libye (FNG)
- Somalie (FNG) • Soudan (Darfour)
- Taliban • Yémen (FNG)

#### *Union européenne (22 embargos)*

- Mise en œuvre d'embargos des Nations unies (11) : • Al-Qaïda, Taliban ainsi que les personnes et entités associées • République centrafricaine (FNG) • République démocratique du Congo (FNG) • Côte d'Ivoire (FNG) • Érythrée • Irak (FNG) • Liban (FNG) • Libéria (FNG) • Libye (FNG) • Somalie (FNG) • Yémen (FNG)

- Adaptations d'embargos des Nations unies (3) : • Iran • Corée du Nord • Soudan (Darfour)

- Embargos sans contrepartie des Nations unies (8) : • Bélarus • Chine • Égypte • Myanmar • Russie • Soudan du Sud • Syrie • Zimbabwe

#### *Ligue arabe (1 embargo)*

- Syrie

FNG = forces non gouvernementales.

contrepartie onusienne. L'embargo de la LEA (sur la Syrie) n'avait pas de contrepartie onusienne. La plupart ne couvrent que les armes classiques. Les embargos de l'ONU et de l'UE sur l'Iran et la Corée du Nord, et celui de l'UE sur la Russie couvrent également les biens à double usage. Aucun nouvel embargo multilatéral sur les armes n'a été imposé en 2016. La mise en œuvre des embargos de l'ONU n'a pas été sans problèmes, en témoignent les rapports des différents



groupes d'experts chargés de surveiller leur mise en œuvre.

### **Régimes multilatéraux de contrôle des exportations**

Le Groupe d'Australie, le Régime de contrôle de la technologie des missiles (RCTM), le Groupe des fournisseurs nucléaires et l'Arrangement de Wassenaar sur les contrôles à l'exportation des armes classiques et des biens et technologies à double usage (AW) ont tenté de mettre à jour leurs listes de contrôle du commerce et lignes directrices respectives. La plupart ont continué à rencontrer des difficultés pour admettre de nouveaux membres, en raison de l'obligation d'approbation à l'unanimité des membres déjà présents. Cependant, en juin 2016, l'Inde est finalement devenue un État participant au RCTM et au Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques. Tous les régimes ont fait l'objet de nouvelles discussions sur l'amélioration des relations avec les États non participants. Plusieurs des régimes ont donné lieu à des dialogues de sensibilisation allant au-delà des séances d'information techniques.

### **Contrôles commerciaux de l'UE sur le double usage**

L'UE a poursuivi tout au long de 2016 la révision de son règlement sur l'exportation, le transit et le courtage de biens à double usage. Il est peu probable qu'elle parvienne à une conclusion avant 2018. En septembre 2016, la Commission européenne a présenté une proposition législative dont plusieurs éléments ont mécontenté l'industrie et certains États membres, car ils modifieraient le régime européen de contrôle du double usage : il s'agit

notamment d'étendre la définition du double usage à certaines technologies de cyber-surveillance ; d'une liste de contrôle UE qui, pour la première fois, dépasse celles des quatre régimes de contrôle des exportations, d'élargir les contrôles dits « catch all » pour les articles non listés, afin de couvrir les éléments susceptibles d'être utilisés en violation des droits de l'homme ou du droit international humanitaire ou dans le cadre d'actes de terrorisme ; et d'étendre des critères que les États doivent appliquer lors de l'évaluation des demandes de licence afin d'y inclure des aspects liés aux droits de l'homme, au droit international humanitaire et au terrorisme.

### **Droits de l'homme et contrôle du double usage**

L'application de normes relatives aux droits de l'homme aux contrôles des exportations d'armes a été largement acceptée depuis de nombreuses années. Mais leur application au double usage a toujours été moins nette et plus inégale. Cette question a fait l'objet d'une attention accrue, en particulier depuis que certains systèmes de surveillance des technologies d'information et de communication ont été ajoutés aux listes de biens à double usage de l'AW et de l'UE. Ces éléments ont été identifiés en grande partie en raison des inquiétudes suscitées par leur utilisation concernant les droits humains. Leur inclusion dans les listes de l'AW et de l'UE a conduit à des appels à élargir la gamme des systèmes de surveillance soumis à contrôle, ce qui alimente, au niveau de l'UE, les débats sur la nécessité d'établir un lien plus clair entre les contrôles du double usage et l'application des normes relatives aux droits de l'homme. ●



## **GRUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ (GRIP)**

Depuis 1979, le GRIP produit des études sur la paix et la sécurité internationales : prévention et gestion des conflits, notamment en Afrique subsaharienne. Ses deux axes d'expertise sont la prolifération des armes légères et le contrôle des transferts d'armements. Le GRIP étudie aussi les questions de défense européenne, de désarmement nucléaire, des liens entre climat et conflit et la sécurité en Asie pacifique. Les analyses portent en outre sur la production d'armements, les doctrines et programmes militaires, et l'évolution des institutions internationales (ONU, OSCE, OTAN).

### **BASE DE DONNÉES DU GRIP**

- Base de données des embargos sur les armes : <[grip.org/fr/node/1558](http://grip.org/fr/node/1558)>
- Base de données sur l'industrie de l'armement en Belgique : <[grip.org/fr/node/1604](http://grip.org/fr/node/1604)>

Accédez aux bases de données GRIP à l'adresse **[www.grip.org](http://www.grip.org)**

### **LES RAPPORTS DU GRIP EN 2017**

- 1/2017, « Défense européenne – L'enjeu de la coopération structurée permanente », Mauro, F., 52 p., 8€, ISBN : 978-2-87291-078-6, <[grip.org/fr/node/2255](http://grip.org/fr/node/2255)>
- 1/2017 EN, « PESCO : European defence's last frontier », Mauro, F., 52 p., 8€, ISBN : 978-2-87291-094-6, <[grip.org/en/node/2255](http://grip.org/en/node/2255)>
- 2/2017, « RDC : Enjeux et portraits autour d'un enlèvement électoral », collectif, ss la dir. de Berghezan, G., 64 p., 8€, ISBN : 978-2-87291-081-6, <[grip.org/fr/node/2272](http://grip.org/fr/node/2272)>
- 3/2017, « Bosnie-Herzégovine, 25 ans plus tard – De la guerre à une difficile réconciliation », Berghezan, G., 60 p., 8€, ISBN : 978-2-87291-087-8, <[grip.org/fr/node/2304](http://grip.org/fr/node/2304)>
- 4/2017, « Traité sur le commerce des armes – Le point sur les discussions et la mise en œuvre par les États », Gehin, L. et Poitevin, C., 32 p., 6€, ISBN : 978-2-87291-084-7, <[grip.org/fr/node/2301](http://grip.org/fr/node/2301)>
- 5/2017, « Fonds européen de la défense : l'UE au secours de l'industrie », Santopinto, F., 36 p., 6€, ISBN : 978-2-87291-097-7, <[grip.org/fr/node/2361](http://grip.org/fr/node/2361)>
- 6/2017, « Le remplacement des F-16 belges », Jacqmin, D., 43 p., 8€, ISBN : 978-2-87291-100-4, <[grip.org/fr/node/2402](http://grip.org/fr/node/2402)>
- 7/2017, « Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2017 », Mampaey, L. et Stiernon, C., 56 p., 8€, ISBN : 978-2-87291-103-5, <[grip.org/fr/node/2416](http://grip.org/fr/node/2416)>

Commander sur **[www.grip.org](http://www.grip.org)**



## STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Le SIPRI est un institut indépendant spécialisé dans la recherche sur les conflits, les armes et leur contrôle, et le désarmement. Fondé en 1966, il fournit données, analyses et recommandations basées sur des sources ouvertes, aux décideurs politiques, chercheurs et médias ainsi qu'à tout public intéressé.

### BASES DE DONNÉES DU SIPRI

- SIPRI Military Expenditure Database (Dépenses militaires)
- SIPRI Arms Transfers Database (Transferts d'armements)
- SIPRI Arms Embargoes Database (Embargos sur les armes)
- SIPRI National Reports Database (Rapports nationaux)
- SIPRI Multilateral Peace Operations Database (Opérations de paix multilatérales)

Accédez aux bases de données SIPRI à l'adresse [www.sipri.org/databases](http://www.sipri.org/databases)

### COMMANDER LE SIPRI YEARBOOK 2017

#### SIPRI Yearbook 2017: Armaments, Disarmament and International Security

Publié en version imprimée et en ligne par Oxford University Press

ISBN 978-0-19-881180-0, version papier

ISBN 978-0-19-184859-9, en ligne

**OXFORD**  
UNIVERSITY PRESS

Plus d'informations sur [www.sipriyearbook.org](http://www.sipriyearbook.org)



#### STOCKHOLM INTERNATIONAL PEACE RESEARCH INSTITUTE

Signalistgatan 9  
SE-169 72 Solna, Suède  
Tél. : +46 8 655 97 00  
Email : [sipri@sipri.org](mailto:sipri@sipri.org)  
Internet : [www.sipri.org](http://www.sipri.org)



#### GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain  
B-1030 Bruxelles, Belgique  
Tél. : +32 2 241 84 20  
Email : [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)



# SIPRI YEARBOOK 2017

## Armaments, Disarmament and International Security

Le « SIPRI Yearbook » est prisé dans le monde entier par les politiciens, les diplomates, les journalistes, les universitaires, les étudiants et les citoyens comme une source fiable et indépendante de données et d'analyses sur l'armement, le désarmement et la sécurité internationale. Il propose un aperçu des évolutions dans les domaines de la sécurité internationale, des armes et de la technologie, des dépenses militaires, du commerce et de la production d'armes, des conflits armés, et des initiatives de contrôle des armes classiques, nucléaires, chimiques et biologiques.

Cette brochure résume la 48<sup>e</sup> édition de l'annuaire SIPRI, qui traite des évolutions en 2016 dans les domaines suivants :

- *Conflits armés et gestion des conflits*, en particulier au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, la sécurité européenne et l'accord de paix en Colombie, ainsi que l'analyse des tendances mondiales et régionales des opérations de paix
- *Sécurité et développement*, notamment des études sur la paix et le développement durables en zones dangereuses, les déplacements forcés en contextes fragiles et les liens entre changement climatique et conflits violents
- *Dépenses militaires, production et transferts internationaux d'armes*
- *Forces nucléaires mondiales*, avec un aperçu des neuf États nucléaires
- *Contrôle des armes nucléaires*, et l'évolution des contrôles multilatéraux des armes et du désarmement ainsi que le débat sur la mise en œuvre de l'accord sur le nucléaire iranien
- *Menaces chimique et biologique à la sécurité*, et l'enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques au Moyen-Orient
- *Réduction des menaces sécuritaires liées aux matières chimiques et biologiques*, dont l'enquête sur les allégations d'utilisation d'armes chimiques au Moyen-Orient
- *Contrôles du double usage et du commerce des armes*, en particulier l'évolution du Traité sur le commerce des armes, des embargos multilatéraux et des régimes de contrôle des exportations des armes

ainsi que les schémas des conflits armés sur dix ans, un résumé de l'Indice mondial de la paix, et des annexes énumérant les accords de contrôle des armements et de désarmement, les organismes de coopération internationale en matière de sécurité et les principaux événements de 2016.